

Dossier d'inscription à rapporter

Lundi 30 Juin à 9h00

Pièces à fournir :

- la fiche de renseignement avec photo complétée avec soin
- attestation d'assurance scolaire
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carted'identité ; carte de séjour ...)
- 1 photo d'identité **récente**
- Les 2 fiches infirmerie remplies recto verso avec photo, accompagnée des photocopies du carnet de vaccination

ATTENTION POUR CE DOCUMENT. Le **numéro de Sécurité Sociale** demandé est bien celui de **l'élève** (pas celui des parents). Vous pouvez vous le procurer sur internet sur le site AMELI.FR ou dans un centre de CPAM. Télécharger la fiche attestation de droit sur lequel vous trouverez le nom de votre enfant et en face son numéro de SS.

- la fiche d'inscription à la demi-pension
- Formulaire allocation de stage avec RIB
- Facultatif** : le formulaire d'adhésion à l'association sportive avec le certificat médical dûment rempli et un chèque de 30 euros à l'ordre de l'association sportive du lycée G. Tirel (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)
- Facultatif** : le coupon réponse pour l'adhésion éventuelle de l'élève à la maison des lycéens avec un chèque de 5 euros minimum à l'ordre de la maison des lycéens. (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)

Vous trouverez dans ce dossier les formulaires pour :

- le Trousseau tenues professionnelles (fille ou garçon)

PHOTO

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025-2026

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : _____ Sexe : F M

Prénom 1 * : _____ Prénom 2 : _____ Né(e) le * : / /

Commune de naissance : _____ Département de naissance * : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

SCOLARITE PRECEDENTE

MEF/SPECIALITE : _____ Division _____

Etablissement : _____

SCOLARITE

MEF/SPECIALITE : _____ Division _____

Options : LV1 : _____ LV2 : _____

COORDONNEES DE L'ELEVE

L'élève habite chez * : _____

Possède sa propre adresse * : _____

L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

L'élève possède sa propre adresse : dans ce cas uniquement, remplir les champs adresse, code postal, commune et pays.

REPRESENTANT LEGAL 1 Identique à l'identité de l'élève

Lien avec l'élève : **ELEVE LUI-MEME** _____ Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : **ETUDIANT**

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

REPRESENTANT LEGAL 2*Lien avec l'élève * : _____ Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS : **PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE *****A contacter en priorité :** Lien avec l'élève * : _____ Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ @ Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS : *La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.**Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)***AUTRE PERSONNE A CONTACTER**Lien avec l'élève * : _____ Civilité : Mme M.

Nom de famille : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

domicile : _____ travail : _____

mobile : _____ J'accepte de recevoir des SMS : *Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)*

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

- L'assurance scolaire revêt un caractère **obligatoire** pour les activités proposées par le lycée, à savoir :

- les sorties et voyages collectifs d'élèves,
- les séjours linguistiques prévus dans le cadre des appariements ou des échanges de classe.

Le Chef d'établissement est fondé à refuser la participation d'un élève lorsque son assurance ne présente pas les garanties suffisantes.

- L'assurance scolaire doit porter sur les deux types de garanties suivants :

A) **La responsabilité civile – chef de famille** : cette garantie couvre tous les risques d'accidents dont l'enfant est l'auteur (dommages causés)

B) **L'assurance individuelle – Accidents Corporels** : Cette assurance couvre les dommages éventuellement subis par les élèves.

Les familles doivent donc impérativement s'assurer que leur contrat d'assurance comporte bien ces deux garanties requises et qu'il couvre l'année scolaire dans son ensemble (de Septembre 2023 à Septembre 2024).

L'attestation d'assurance scolaire doit être fournie au plus tard à la rentrée.

Le Proviseur

LYCEE GUILLAUME TIREL

FICHE MEDICALE D'URGENCE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

Photo
d'identité
récente à
coller ici

CLASSE :

SEXE : F O M o

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° de portable de l'élève :

NOM ET ADRESSE de la personne responsable de l'élève :

N° de sécurité sociale de l'ELEVE :

En cas d'URGENCE (maladie, accident...), coordonnées téléphoniques :

Portable

mère

père

Domicile

mère

père

Travail

mère

père

Autres n° (famille, ami...) :

RENSEIGNEMENTS SUR LA SANTE DE L'ELEVE QUE LES PARENTS JUGENT IMPORTANT DE SIGNALER
Ces renseignements peuvent être communiqués sous pli cacheté

Votre enfant, en raison d'une maladie chronique, a bénéficié l'année scolaire dernière de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003). Souhaitez-vous le renouvellement OUI # NON #

Votre enfant a-t-il bénéficié l'an dernier d'un PAP OUI # NON #
d'un GEVASCO ou PPS OUI # NON #

Allergies et maladies :

Traitements particuliers en cours :

Contre-indication médicaments :

Il est rappelé aux familles :

- ◆ qu'en cas de malaise ou d'accident survenu au lycée, elles devront prendre en charge leur enfant : celui-ci, dès l'appel, est sous leur responsabilité
- ◆ qu'en cas d'urgence, l'administration pourra faire appel aux secours spécialisés (pompiers, SAMU). Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- ◆ qu'une assurance pour la prise en charge du transport et de soins éventuels est obligatoire

Date :

Signature du responsable légal :

Mission de promotion de la santé
en faveur des élèves

DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE
RENTREE 2025 - 2026

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe.
Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM DE L'ÉLÈVE _____ Prénom _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ à _____

Etablissement où l'élève est inscrit _____
en 2025-2026

Lycée Hôtelier Guillaume Tirel
237 Boulevard Raspail...
75014 Paris.....
.....

Classe _____

Code postal _____

VILLE _____

Je soussigné(e) _____, responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de mon enfant au service médical de son nouvel établissement scolaire.

Date : _____ Signature : _____

Date de la réponse _____

Dossier complet Dossier incomplet Dossier absent Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement

CURSUS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

CLASSE NOM et ADRESSE PRÉCISE des ÉTABLISSEMENTS
FRÉQUENTÉS par L'ÉLÈVE

CP	
CE 1	
CE 2	
CM 1	
CM 2	
6 ^{ème}	
5 ^{ème}	
4 ^{ème}	
3 ^{ème}	
2 ^{nde}	
1 ^{ère}	
Tale	



INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Le service de restauration est ouvert en période scolaire, 5 jours par semaine. Le service s'effectue en continu de 11h15 à 13h15 ainsi que les soirs d'ouverture des restaurants d'application.

Le contrôle d'accès au réfectoire s'effectue à l'aide d'une carte personnelle et utilisable qu'une fois par repas. Les élèves-étudiants ayant eu une carte pendant l'année scolaire 2024-2025 pourront la réutiliser (carte valable pendant toute la scolarité au lycée. La première carte est gratuite. En cas de perte, elle sera à racheter au prix de 5€.

Pour valider la prise en compte de son inscription, tout élève doit fournir :

- 20€ par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Tirel avec le nom, prénom et classe de l'élève au dos,
- Une attestation de paiement de la CAF de moins de 3mois.

POUR ACCEDER AU REFECTOIRE, LES ELEVES-ETUDIANTS DOIVENT AVOIR PREALABLEMENT CREDITE LEUR COMPTE DE DEMI-PENSION.

Pour le bon fonctionnement du service, l'élève s'engage en s'inscrivant à respecter toutes les règles encadrant le service de restauration. Le non-respect de celles-ci pourra entraîner des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de la demi-pension

RESPONSABLE LEGAL	ELEVE/ ETUDIANT DEMI-PENSIONNAIRE
<ul style="list-style-type: none">• <u>NOM, PRENOM</u> :	<ul style="list-style-type: none">• <u>NOM, PRENOM</u> :
<ul style="list-style-type: none">• N° de téléphone :	<ul style="list-style-type: none">• Classe :
<ul style="list-style-type: none">• Adresse mail :	<ul style="list-style-type: none">• N° de téléphone :
<ul style="list-style-type: none">• SIGNATURE :	<ul style="list-style-type: none">• SIGNATURE :

**Tout dossier incomplet
ne sera pas accepté par le service intendance**

TARIFICATION DE LA DEMI-PENSION

Le tarif de la restauration, fixé par la Région Ile de France, est calculé en fonction du quotient familial (**attestation de paiement à fournir obligatoirement** à l'intendance, valable pour l'année scolaire).

Si vous êtes allocataires de la CAF	Si vous N'êtes PAS allocataire de la CAF
Vous pouvez vous procurer <u>l'attestation de paiement</u> de la Caf mentionnant votre quotient familial.	Une calcullette accessible sur le site de la Région Île de France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : https://www.iledefrance.fr/equitables Vous aurez besoin des documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- votre livret de famille,- votre dernier avis d'imposition,- le justificatif des prestations familiales de moins de 3 mois

Attention : si votre dossier est incomplet le tarif maximal vous sera appliqué.

Allocation des PFMP pour les lycéens professionnels

Autorisation du représentant légal

Nom :

Prénom :

Classe :

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé à la SEP du Lycée Hôtelier Guillaume Tirel en formation initiale (CAP, Bac Pro ou MCAR).

Dans le cadre de sa formation, votre enfant doit obligatoirement effectuer des Périodes de Formation en Entreprise (PFMP).

A partir de cette année, dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, votre enfant peut bénéficier d'une allocation journalière pour les PFMP obligatoires effectivement réalisées.

Le montant de l'allocation journalière varie selon le niveau de classe de votre enfant :

	Forfait journalier	Montant maximum annuel	Nombre de semaines de PFMP réglementaire
1 ^{ère} année CAP	10€	350€	7
2 ^{ème} année CAP	15€	525€	7
2 ^{nde} Bac Pro	10€	300€	6
1 ^{ère} Bac Pro	15€	600€	8
Term Bac Pro	20€	800€	8
MCAR	20€	1800€	18

L'allocation sera versée quelques semaines après la fin de la PFMP

Enfants mineurs

Même si votre enfant est mineur, il peut percevoir son allocation directement sur son compte bancaire.

☛ Si vous êtes d'accord pour que l'allocation soit versée sur son compte bancaire, il faut le stipuler sur l'autorisation au verso « Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire ... » et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de son compte bancaire, la photocopie de son document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal.

☛ Si vous souhaitez que l'allocation soit versée sur votre compte, il faut le stipuler sur l'autorisation au verso (« N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation... ») et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de votre compte bancaire, la photocopie de votre document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal.

Enfants majeurs

☛ Si votre enfant est majeur, l'allocation sera versée sur son propre compte bancaire. Il est inutile de compléter l'autorisation mais il faut joindre le RIB (IBAN+BIC) de son compte bancaire, la photocopie de son document d'identité.

☛ Si votre enfant majeur n'a pas de compte bancaire il faut le stipuler sur l'autorisation au verso (« N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation... ») et joindre : le RIB (IBAN+BIC) de votre compte bancaire, la photocopie de votre document d'identité et la photocopie du livret de famille (ou jugement du tribunal) qui prouve que vous êtes son responsable légal.

L'autorisation au verso doit être complétée et signée et remise au professeur principal avec l'ensemble des documents dans les plus brefs délais.

Le Proviseur,

Roberto Ghin



Année scolaire 2025-2026

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom du responsable) :

Représentant légal de l'élève mineur (ou majeur sans compte bancaire) :

Nom, Prénom de l'élève :

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée Guillaume Tirel, à Paris

En classe de _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Joindre :

- **Le RIB (de l'élève ou du responsable légal si ce dernier refuse que l'allocation soit versée sur le compte de l'élève mineur ou si l'élève majeur n'a pas de compte bancaire)**
- **La copie du document d'identité de l'élève (ou du responsable légal si l'allocation est versée sur son compte bancaire) (Carte d'identité ou passeport ou carte de séjour ou autre)**
- **La copie du livret de famille ou autre document prouvant la responsabilité légale pour les élèves mineurs ou pour les élèves majeurs n'ayant pas de compte bancaire)**

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant "[...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal



Association sportive G. Tirel



FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS 2025/2026

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone portable :

Mail **obligatoire** de l'élève :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

SPORTS PROPOSES: entourer le(s) sport(s) choisi(s) :

- | | | |
|-----------------------|-------------------|---------------|
| - BADMINTON | - SELF DEFENSE | - BASKET |
| - SORTIES DU MERCREDI | - VTT | - FITNESS |
| - ESCALADE | - NATATION | - RAID NATURE |
| - MUSCULATION | - TENNIS DE TABLE | - VOLLEY-BALL |

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR DE L'AS : OUI / NON

Tous les adhérents sont couverts par la MAIF. Vous pouvez souscrire si vous le souhaitez à I.A.Sport + (<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/solutions-grandes-associations/grandes-assos-ia-sport.html>) pour 10,79 € supplémentaire

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné..... autorise mon fils, fille à participer aux activités de l'ASSOCIATION SPORTIVE de son établissement scolaire. Je l'autorise à se rendre sur les installations sportives où se dérouleront les entraînements et les compétitions, par ses propres moyens ou avec le minibus du lycée. De plus j'autorise les enseignants à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

J'autorise / n'autorise pas (1) toute prise de vue de mon enfant dans le cadre de l'ensemble des activités de l'UNSS et de l'établissement. Il est bien entendu que ces prises de vue ne seront utilisées qu'au sein de l'établissement ou dans le cadre des activités et publication de l'UNSS, y compris la mise en ligne sur les sites internet de l'académie de Paris de la direction régionale et/ou de la direction nationale de l'UNSS.

Ces prises de vue ne donnent lieu à aucune rémunération de l'élève ou de sa famille.

Fait àle.....

SIGNATURE DU PERE, MERE OU TUTEUR

LE PRIX DE LA COTISATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE EST DE **30 Euros (chèque à l'ordre de l'Association Sportive G.Tirel)**

Le tee shirt de l'AS est offert lors de la participation à la première compétition.

(1) rayer la mention inutile

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N

S
P
O
R
T
I
V
E

MAISON DES LYCÉENS

DU LYCÉE GUILLAUME TIREL

La MDL c'est quoi ?



C'EST UNE ASSOCIATION GÉRÉE PAR LES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS DANS LE BUT DE PROPOSER DES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT AU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES EN DEHORS DES COURS. ELLE PERMET DE DEVELOPPER LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DES ÉLÈVES À TRAVERS DIFFÉRENTS PROJETS.

Pourquoi adhérer ?

L'ADHÉSION PERMET DE FINANCER LES PROJETS (PHOTO DE CLASSES, ÉQUIPEMENT DU FOYER, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS...)

ADHÉRER C'EST :

- **INTÉGRER L'ASSOCIATION**
- **PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS**
- **S'INVESTIR EN TANT QU'ÉLÈVE**



5€

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les commandes doivent être passées uniquement dans notre magasin. Les articles de cette liste ne sont pas disponibles sur notre site internet. Pour votre confort et temps d'attente lors de votre venue, nous vous recommandons de venir dès le 15 juin pour éviter les fortes affluences du mois de Juillet.

MORGANE
DIFFUSION
PARIS

2, rue liot 92100 Boulogne-Billancourt

01.49.10.01.29

Il est impératif de venir sans rendez-vous,
avec l'élève dès réception de cette liste

sauf samedi sur rendez-vous uniquement

Vous recevrez vos vêtements sous 30 jours ouvrés

NOUS VOUS DEMANDONS D'IMPRIMER ET DE REMPLIR VOS COORDONNÉES CI-DESSOUS À VOTRE DOMICILE AVANT DE VOUS PRÉSENTER AU MAGASIN AVEC L'ÉLÈVE

*NOM de l'élève en majuscule avec accent :

*PRÉNOM de l'élève en majuscule avec accent :

*ADRESSE en majuscule avec accent :

*CODE POSTAL: *VILLE:

*COMPLÉMENT D'ADRESSE :

*MAIL en majuscule :

*TÉLÉPHONE :

*VOS DATES DE CONGÉS D'ÉTÉ DU AU

13 - MC ACCUEIL RÉCEPTION GARÇON



LYCÉE DES MÉTIERS GUILLAUME TIREL

237 BOULEVARD RASPAIL

75014 PARIS

TENUE DEMANDÉE PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT LE JOUR DE LA RENTRÉE 2025 SDV

DESIGNATION TENUE DE RESTAURANT / PRESTIGE	Référence	Taille existante	Taille	Prix unitaire	Quantité	Reste à livrer	Prix total T.T.C.
Veste de costume homme marine poly/viscose stretch	Kevin-Mo	38-60*		109,25 €	1		109,25 €
Chemise homme boutons sous patte entretien facile	Mo-Maurice	XS-2XL*		21,20 €	2		42,40 €
Pantalon homme marine poly/viscose stretch	Richard-Mo	34-60*		45,65 €	1		45,65 €
Cravate personnalisée aux couleurs et logo du Lycée	Roland-E	TU		24,31 €	1		24,31 €
Chaussure confort homme à lacets cuir de vachette	Morgane-M	38-46*		72,63 €	1		72,63 €
Gilet matelassé avec rembourrage touché plume Homme coloris bleu	Nordo-RL	S-2XL*		24,75 €	1		24,75 €
Tee-shirt coloris blanc avec broderie logo du lycée	CG190	XS-2XL*		14,90 €	3	*	44,70 €
Broderie sur tee-shirt logo du lycée sous la poche poitrine	V-Broderie	TU				*	
Ceinture en cuir noir	Vachette-E	TU		20,90 €	1		20,90 €
Tote bag coloris blanc + marquage Guillaume Tirel	Tb-T	TU		9,90 €	1	*	9,90 €
*Frais de port et emballage vêtements brodés	DPD	TU		13,90 €	1		13,90 €
Total restant à la charge des parents, règlement le jour de la commande							299,14 €

DATE	CB	ESP	TOTAL T.T.C. :
------	----	-----	----------------

Tenue demandée par le lycée / Pour le complément entreprise renseignez vous auprès du vendeur / Ourlet à votre charge

Ces tarifs sont valables pour l'achat de l'ensemble du trousseau jusqu'en mai 2026. Les chèques ne sont plus acceptés merci

*Majoration de prix : T.62/64 ou T.7 ou 3XL : + 20% T.66/68 ou T.8 ou 4XL : + 50% T.70/72 ou T.9 et 10 ou 5XL et 6XL : +100%

Adresse du magasin : MORGANE DIFFUSION 2, rue Liot 92100 Boulogne Billancourt Tél : 01 . 49 . 10 . 93 . 23

HORAIRES DU MAGASIN : (lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 sans rendez-vous)

Les périodes de fortes affluences sont de 10h à 12h et de 16h à 18h. Prévoyez un temps d'attente si vous devez vous y rendre pendant ces créneaux.

(Le samedi 9h30 à 12h00 AVEC RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

POUR PRÉPARATION DE COMMANDES ET CONGÉS ANNUELS

Magasin fermé du 26 juillet au 24 août inclus.

Fermeture exceptionnelle mercredi 1er octobre à 16h et le jeudi 2 octobre 2025

Il est impératif de venir au plus tard AVANT LE 23 JUILLET 2025

13

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les commandes doivent être passées uniquement dans notre magasin. Les articles de cette liste ne sont pas disponibles sur notre site internet. Pour votre confort et temps d'attente lors de votre venue, nous vous recommandons de venir dès le 15 juin pour éviter les fortes affluences du mois de Juillet.

MORGANE
DIFFUSION
PARIS

2, rue liot 92100 Boulogne-Billancourt

01.49.10.01.29

Il est impératif de venir sans rendez-vous,
avec l'élève dès réception de cette liste
sauf samedi sur rendez-vous uniquement

Vous recevrez vos vêtements sous 30 jours ouvrés

NOUS VOUS DEMANDONS D'IMPRIMER ET DE REMPLIR VOS COORDONNÉES CI-DESSOUS À VOTRE DOMICILE AVANT DE VOUS PRÉSENTER AU MAGASIN AVEC L'ÉLÈVE

*NOM de l'élève en majuscule avec accent :

*PRÉNOM de l'élève en majuscule avec accent :

*ADRESSE en majuscule avec accent :

*CODE POSTAL: *VILLE:

*COMPLÉMENT D'ADRESSE :

*MAIL en majuscule :

*TÉLÉPHONE :

*VOS DATES DE CONGÉS D'ÉTÉ DU AU

14 - MC ACCUEIL RÉCEPTION FILLE



LYCÉE DES MÉTIERS GUILLAUME TIREL
237 BOULEVARD RASPAIL
75014 PARIS

TENUE DEMANDÉE PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT LE JOUR DE LA RENTRÉE 2025 SDV

DESIGNATION TENUE DE RESTAURANT / PRESTIGE	Référence	Taille existante	Taille	Prix unitaire	Quantité	Reste à livrer	Prix total T.T.C.
Veste de costume femme marine poly/viscose stretch	Ginger-Mo	34-60*		109,25 €	1		109,25 €
Chemisier blanc boutons sous patte entretien facile	Mo-Claudia	XS-2XL*		21,20 €	2		42,40 €
Pantalon doublé marine femme en polyester/viscose/strech	Christine-Mo	34-60*		45,65 €	1		45,65 €
Foulard personnalisé aux couleurs et logo du lycée	Foulard soie-E	TU		24,59 €	1		24,59 €
Cravate personnalisée aux couleurs et logo du Lycée	Roland-E	TU		24,31 €	1		24,31 €
Derby de service en microfibre coloris noir	Lenso-N	35-42*		69,08 €	1		69,08 €
Gilet matelassé avec rembourage touché plume Femme coloris bleu	Norda-RL	S-2XL*		24,75 €	1		24,75 €
Tee-shirt coloris blanc avec broderie logo du lycée	CG190	XS-2XL*		14,90 €	3	*	44,70 €
Broderie sur tee-shirt logo du lycée sous la poche poitrine	V-Broderie	XS-2XL*				*	
Tote bag coloris blanc + marquage Guillaume Tirel	Tb-T	TU		9,90 €	1	*	9,90 €
*Frais de port et emballage vêtements brodés	DPD	TU		13,90 €	1		13,90 €
Total restant à la charge des parents, règlement le jour de la commande							299,28 €

DATE	CB	ESP	TOTAL T.T.C :
Tenue demandée par le lycée / Pour le complément entreprise renseignez vous auprès du vendeur / Ourlet à votre charge			
Ces tarifs sont valables pour l'achat de l'ensemble du trousseau jusqu'en mai 2026. Les chèques ne sont plus acceptés merci			
*Majoration de prix :	T.62/64 ou T.7 ou 3XL : + 20%	T.66/68 ou T.8 ou 4XL : + 50%	T.70/72 ou T.9 et 10 ou 5XL et 6XL : +100%

Adresse du magasin : MORGANE DIFFUSION 2, rue Liot 92100 Boulogne Billancourt Tél : 01 . 49 . 10 . 93 . 23

HORAIRE DU MAGASIN : (lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 sans rendez-vous)

Les périodes de fortes affluences sont de 10h à 12h et de 16h à 18h. Prévoyez un temps d'attente si vous devez vous y rendre pendant ces créneaux.

(Le samedi 9h30 à 12h00 AVEC RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

POUR PRÉPARATION DE COMMANDES ET CONGÉS ANNUELS

Magasin fermé du 26 juillet au 24 août inclus.

Fermeture exceptionnelle mercredi 1er octobre à 16h et le jeudi 2 octobre 2025

Il est impératif de venir au plus tard AVANT LE 23 JUILLET 2025